

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 3 B

À l'alinéa 6, substituer à la référence :

« 5° »

la référence :

« 4° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.